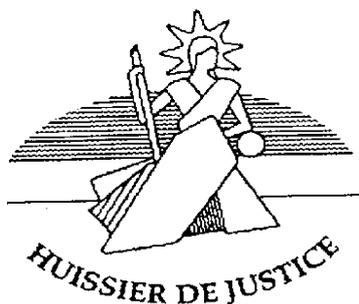


SELARL LE FLOCH – BAILLON - BICHAT
Huissiers de Justice Associés
15 Passage Lonjon
34960 MONTPELLIER CEDEX 2
aml-huissiers-montpellier.com

PROCES VERBAL DESCRIPTIF



DE BIEN
AVOVENTES • fr



EXPEDITION
CREDIT FONCIER DE France c/

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

ET LE HUIT MARS

A LA REQUETE DE :

CREDIT FONCIER DE FRANCE, société anonyme à Conseil de direction au capital de 1.331.400.718,00 Euros inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848 dont le siège social est situé 19, Rue des Capucines, BP 65 à PARIS (75001), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

REPRESENTE PAR :

Maître Vincent RIEU, avocat associé de la SCP DORIA AVOCATS, avocats à la Cour d'Appel de MONTPELLIER, y domiciliés 23 bis rue Maguelone 34000 MONTPELLIER, qu'elle constitue pour les siens sur le présent et ses suites

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte de Maître Jean-Philippe ANDRIEU, Notaire associé à Montpellier, en date du 10 septembre 2008

Je, **Thierry LE FLOCH** Huissier de Justice associé, membre de la SELARL LE FLOCH – BAILLON - BICHAT, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,

Me suis transporté sur la commune de **MONTPELLIER (Hérault) – 7 Place Delacroix**, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

Succession vacante

représentée par son curateur, Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Languedoc Roussillon – Chargée des Domaines.

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, le susnommé n'ayant pas satisfait au commandement aux fins de saisie immobilière signifié par exploit de Maître LE FLOCH Thierry, huissier de justice associé au sein de la SELARL LE FLOCH BAILLON BICHAT, à la résidence de MONTPELLIER, le 8 février 2021.

AINSI QU'IL SUIT :

Désignation :

Sur la commune de MONTPELLIER (34) – dépendant d'un ensemble immobilier sis Place delacroix :

cadastré section KT n° 6 pour 69 a 77 ca, KT n° 8 pour 2 a 83 ca, KT n° 10 pour 48 a 60 ca, KT n° 90 pour 4 a 83 ca, KT n° 97 pour 1 ha 8 a 25 ca, KT n° 98 pour 1 ha 63 a 50 ca, KT n° 218 pour 17 ca, KT n° 219 pour 19 ca, KT n° 220 pour 20 ca, KT n° 221 pour 19 ca, KT n° 222 pour 18 ca, KT n° 223 pour 17 ca, KT n° 224 pour 17 ca, KT n° 354 pour 2 ha 3 a 6 ca, KT n° 356 pour 5 a 42 ca, savoir :

- le lot 754 : un appartement au premier étage du bâtiment Q, comprenant : entrée, dégagement, salle de séjour, 3 chambres, cuisine, salle de bains, WC, rangement, séchoir, loggia

et les 236/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,

- le lot 760 : une cave au sous-sol,

et les 4/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

- le lot 1149 : un parking,

et les 114/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Tel que le dit bien est ci-dessus désigné sans aucune exception ni réserve.

Je me suis par conséquent rendu dans ladite commune, où j'ai procédé avec l'assistance de la société LOGIS EXPERTISES () au descriptif suivant :

D'une surface habitable totale « Loi Carrez » de 82,14 m², l'appartement est actuellement INOCCUPE.

SYNDIC : Cabinet SOGICO – 202 Avenue des Moulins – CS 61002 – 34086 Montpellier cedex 4

BAIL : le bien est actuellement inoccupé

CHAUFFAGE : Chaudière gaz individuelle

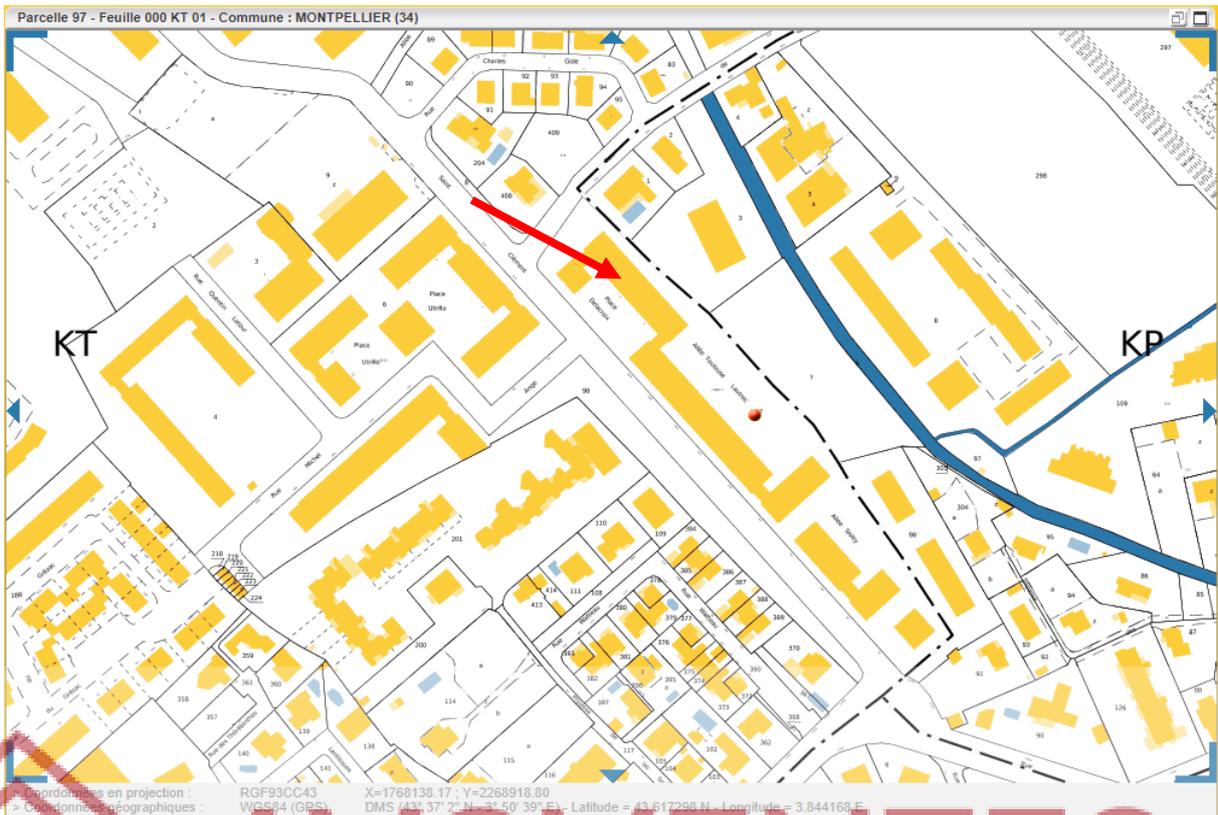
Résultat du repérageDate du repérage : **08/03/2021**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
NéantListe des pièces non visitées :
**Grand Balcon (Volet électrique fermé, absence de courant),
Cave (Non identifiée)**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

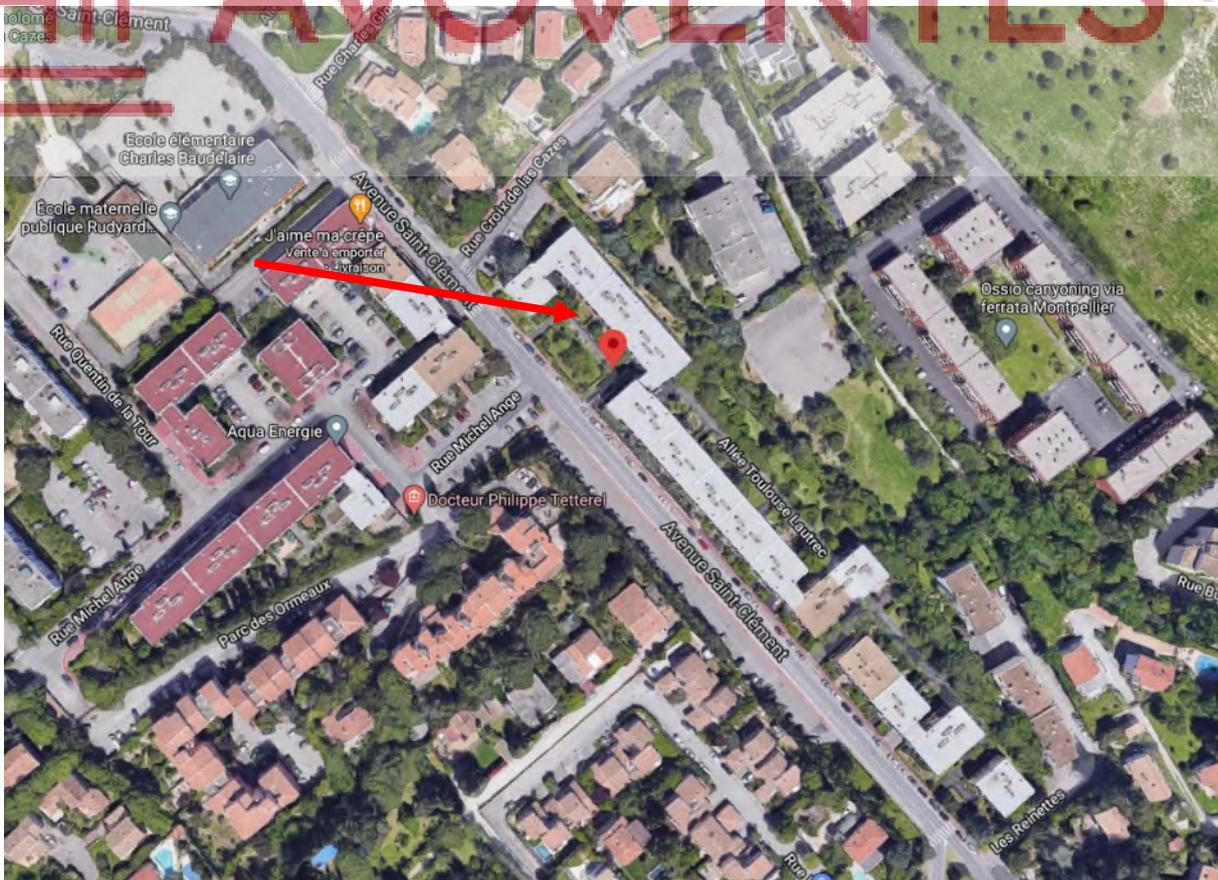
Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surfaces annexes	Commentaires
Cuisine	8,15	0	
Entrée	3,44	0	
Salon / séjour	32,3	0	
Wc	1,25	0	
Salle de bain	5,98	0	
Dégagement	7,2	0	
Dressing	2,21	0	
Chambre 1	11,32	0	
Chambre 2	10,29	0	
Balcon 1	0	3,6	

Superficie privative en m² du ou des lot(s) :**Surface loi Carrez totale : 82,14 m² (quatre-vingt-deux mètres carrés quatorze)****Surfaces annexes totale : 3,60 m² (trois mètres carrés soixante)****AVOVENTES**•fr



 AVOVENTES.fr





AVOVENTES.fr



APPARTEMENT 1ER ETAGE

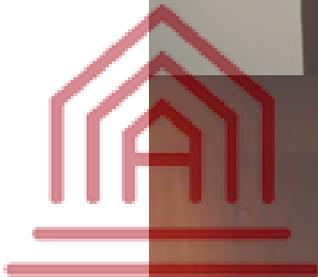
ENTREE :

L'entrée se réalise au moyen d'une porte en bois peint maintenue en parfait état de fonctionnement.

Le revêtement de sol est ici constitué d'un carrelage clair ancien mais ne présentant aucun dommage significatif susceptible d'être mentionné.

Les murs et cloisons recouverts d'un parement bois ancien ne méritent aucune observation particulière.





AVOVENTES.fr





PIECE PRINCIPALE :

Le revêtement de sol est ici constitué d'un carrelage clair ancien mais ne présentant aucun dommage significatif susceptible d'être mentionné.

Les murs et cloisons partiellement recouverts d'un parement bois et tapissés ne souffrent d'aucune détérioration particulière.

Le plafond peint reste dans l'ensemble sans dégradation visible.

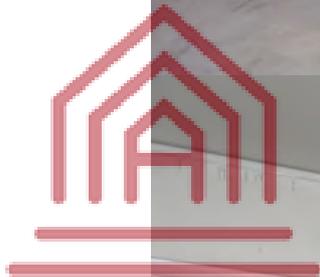
Cet espace bénéficie de deux baies vitrées coulissantes aluminium d'origine, maintenues en bon état de fonctionnement donnant sur un balcon en façade d'entrée. Ce balcon n'a pu être visité faute d'électricité.

Des volets roulants électriques accompagnent ces ouvertures.

Un radiateur en fonte d'origine assure le chauffage de cet espace.

Un split de climatisation est visible dans cet espace.



 AVOVENTES.fr





COULOIR DISTRIBUTIF :

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage clair d'origine et ne comporte aucun dommage profond susceptible d'être rapporté

Des placards encastrés agrémentent cet espace.

Un radiateur en fonte d'origine assure le chauffage de ce couloir.



CUISINE INDEPENDANTE :

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage foncé et laissé en bon état.

Le revêtement mural peint et partiellement faïencé demeure sans dommage profond mais présente quelques traces et salissures, témoins d'une absence flagrante d'entretien.

Le plafond peint est exempt de toute anomalie majeure.

Elle se compose d'un évier en inox à bac simple avec robinet mitigeur, placard sous évier, plaque 4 feux, l'ensemble d'origine et vétuste.

Cet espace bénéficie d'une ouverture bois simple vitrage maintenue en bon état de fonctionnement met donnant sur un balcon.







SALLE DE BAIN INDEPENDANTE :

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage blanc d'origine laissé sans dégradation majeure

Les murs partiellement faïencés et peints demeurent sans dommage sévère identifiable (fissure ou craquellement).

Elle bénéficie d'un plafond peint supportant plusieurs zones de craquellement.

Cette salle de bain se compose d'un lavabo sur pied, d'une glace, d'un bidet et d'une baignoire, l'ensemble d'origine mais en bon état.

Cet espace bénéficie d'une ouverture bois maintenue en bon état de fonctionnement.





CHAMBRE 1 :

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage identique au précédent et ne comporte, pour ses parties visibles, aucun dommage profond susceptible d'être rapporté.

Les murs et cloisons peints restent maintenus en bon état, à l'exception de quelques traces noirâtres disséminées sur l'ensemble de la surface.

Cet espace dispose d'un plafond peint ne souffrant d'aucune dégradation.

Cet espace bénéficie d'une ouverture PVC double vitrage accompagnée d'un volet pliant, l'ensemble en état de fonctionnement.





CHAMBRE 2 :

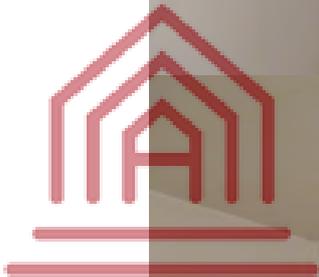
Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage identique au précédent et ne comporte, pour ses parties visibles, aucun dommage profond susceptible d'être rapporté.

Les murs et cloisons peints restent maintenus en bon état, à l'exception de quelques traces noirâtres disséminées sur l'ensemble de la surface.

Cet espace dispose d'un plafond peint ne souffrant d'aucune dégradation.

Cet espace bénéficie d'une ouverture PVC double vitrage accompagnée d'un volet pliant, l'ensemble en état de fonctionnement.

Cette chambre comporte un placard encastré avec aménagements intérieurs, d'origine.

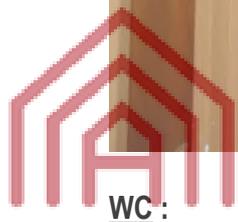


AVOVENTES.fr



DRESSING :

Cet espace est agrémenté de placards avec aménagements intérieurs.



WC :

AVOVENTES.fr

Cet espace se compose d'un WC avec réservoir de chasse d'origine mais maintenu en état de fonctionnement.

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage blanc d'origine laissé dépourvu d'entretien.

Cet espace bénéficie d'un plafond peint supportant plusieurs zones de craquèlement.



CAVE :

Cette cave en sous-sol demeure à l'état brut.



 AVOVENTES.fr

PARKING :

L'emplacement de stationnement n'a pu être localisé avec exactitude.



De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit

